



## Convention

ENTRE

**Le Lycée François VILLON**

10-16 avenue Marc Sangnier - 75014 PARIS  
représenté par M. Nicolas BRAY, proviseur

ET

**L'Association LA CINÉ MOBILE**

4 villa des Pyrénées - 75020 PARIS  
représenté par M. Thomas JURY, président  
N° de SIRET : 751 786 740 00017  
Code APE : 5911C

Il est convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1 : Nom de l'intervenant et contenu des interventions**

Interventions de Mme Ghislaine Lassiak (pour l'association La Ciné Mobile)

L'intervention portera sur les corps hors normes au cinéma, ce qui mettra en jeu plusieurs questionnements autour du corps et de la façon de le filmer au cinéma.

**ARTICLE 2 : Date et heures d'intervention**

L'intervention se déroulera en 1 séance de 2 heures.

Calendrier prévisionnel : Vendredi 4 mai 2018

Horaires : 15h45-17h40

La professeure-documentaliste, Mme Sabine CLABECQ, sera présente à chaque séance.

**ARTICLE 3 : Facturation**

Le montant de cette intervention est de 225.00 euros.

Le paiement se fera en mai 2018, à la signature de la présente convention et sur présentation d'une facture de la part de l'association.

Fait à Paris, en deux exemplaires, le 02/05/2018

Le Proviseur  
du lycée François Villon

Le Président  
de l'association LA CINÉ MOBILE